montants réalisés des actifs, tels qu'établis par les débiteurs, et indique que les valeurs réelles payées aux créanciers sont invariablement inférieures à ce que les estimations laissent prévoir. L'on peut supposer que ceci s'applique dans une plus grande mesure aux vastes domaines couverts dans les sections 1 et 2.

Section 1.—Faillites industrielles et commerciales de sources privées

L'Annuaire de 1936 donne par catégorie, à la page 1003, un tableau historique des faillites au Canada et à Terre-Neuve, de 1915 à 1935. Cependant Dun et Bradstreet, dont les rapports nous ont fourni ces données, adoptèrent, au début de 1936, une nouvelle méthode de classification, en vertu de laquelle sont établis un nouveau groupe d'entreprises de construction comprises autrefois dans "manufactures" et une nouvelle catégorie de service commercial. Les compagnies d'immeuble, les compagnies de fiducie et autres sociétés financières, de même que diverses catégories d'agents ont été abandonnées. Ces changements ont eu pour résultat de concentrer davantage aux domaines industriel et commercial les données sur les faillites et, comme les compagnies en faillite sont d'habitude très endettées, les passifs sont réduits davantage en proportion de leur nombre. Les chiffres du tableau 1 ne sont pas comparables à ceux de la page 1003 dans l'Annuaire de 1936, d'abord pour les raisons données ci-dessus et ensuite parce que les plus anciennes statistiques portent sur le Canada et Terre-Neuve, tandis que les nouvelles ne portent que sur le Canada.

1.—Faillites commerciales et industrielles au Canada par catégorie, 1934-41, et par province, 1941

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

Année et province	Manufac- tures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construc- tion		Service commercial		Totaux	
	N'-	Passif	N'- bre	Passif	Nom- bre	Passif	N'- bre	Passif	N'- bre	Passif	Nom- bre	Passif
Totaux, 1934 Totaux, 1935 Totaux, 1935 Totaux, 1937 Totaux, 1937 Totaux, 1938 Totaux, 1939 Totaux, 1940	303 285 260 190 235 234 197	\$'000 6,056 5,014 4,459 2,875 4,766 3,829 3,482	65 63 51 55 77	\$'000 2,518 1,249 1,454 925 1,229 1,229 1,293	879 806	\$'000 8,767 5,202 4,331 3,041 4,461 4,946 3,949	63 58 37 33 39 53 56	\$'000 950 689 574 228 267 793 569	84 80 72 48 31 61 59	\$'000 751 910 496 357 316 774 450	1,238 952 1,049 1,299	\$'000 19,042 13,094 11,314 7,426 11,036 11,635 9,578
Ile du PE. NEcosse NBrunswick Québec Ontario. Manitoba. Saskatchewan Alberta. Col. Britannique. Totaux, 1941.	1 1 83 32 3 4 3 4 130	1,579 650 8 24 50 41 2,419	12 1 1 1 2	19 6 226 164 8 3 1 112 539	6 17 17 279 132 37 96 20 10	22 99 138 1,453 718 189 346 91 65	1 1 35 16 2 1 1 1 55	2 315 174 25 - - 3 519	1 1 30 8 1 2 1 1 41	198 129 10 - 26	6 21 18 449 200 43 103 24 18	22 185 144 3,771 1,835 230 383 142 247 6,959

¹ Aucune faillite déclarée.

En 1941 le Québec et l'Ontario s'approprient 50.9 p.c. et 22.7 p.c. respectivement des faillites globales du Dominion. Pour ce qui est du passif, bien que les deux provinces se classent dans le même ordre, le Québec contribue un plus fort pourcentage du total, soit 54.2 p.c. comparativement à 22.7 p.c. pour l'Ontario.